

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Nom du produit :** Federal Protect

**Code ISIN :** FR0013523263

**Initiateur du PRIIP :** Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

[www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr). Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés (DIC) :** 14/05/2024

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Ce produit est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale - FIA (FIA) soumis au droit français.

**Durée :** La date de création du produit est le 10/09/2020, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du fonds est :

- de protéger 85% de la plus haute valeur liquidative du Fonds publiée depuis la création du Fonds (la « Valeur Liquidative Protégée ») (hors (i) commissions de souscription et/ou de rachat et (ii) éventuels impacts liés à la fiscalité) dans les conditions décrites à la section « Garantie ou Protection » du prospectus (la « Protection »),

- tout en permettant à l'investisseur d'obtenir une performance proche de celle de l'indice €STR Capitalisé. La réalisation de cet objectif s'apprécie hors frais de gestion dans le cadre de l'obligation de moyen de la société de gestion.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion. L'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Par ailleurs, le FCP est un fonds à gestion passive qui a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice de référence à un niveau inférieur à 1 %.

La stratégie d'investissement a pour but de répliquer au mieux l'indicateur de référence « €STER Capitalisé » dans la limite de l'écart de suivi en protégeant 85% de la plus haute valeur liquidative publiée depuis la création du fonds (hors (i) des commissions de souscription et/ou de rachat et (ii) des éventuels impacts liés à la fiscalité). La plus haute valeur liquidative retenue pour le calcul de la Valeur Liquidative Protégée est celle publiée depuis la création du fonds y compris si ce plus haut niveau intervient après la Date de Restructuration.

Les caractéristiques de risque du fonds sont similaires à celles de l'indicateur de référence, en termes d'exposition aux risques de marché, hors cas de défaillance de la contrepartie et du garant. La performance du fonds restera en permanence très proche de celle de l'indice €STER capitalisé.

En vue de réaliser son objectif de gestion, le fonds met en œuvre une stratégie d'investissement décomposée de la manière suivante :

- un portefeuille d'actions et/ou de titres de créances, internationaux, libellés en euros et/ou en devises ; et
- un ou plusieurs contrats d'échange (« swap ») contractés avec une contrepartie (BNP Paribas qui est également Garant du FCP dans les conditions précisées au présent prospectus), pour :

- échanger tout ou partie de la performance, des dividendes et des coupons perçus sur ce portefeuille d'actions et de titres de créances contre la performance de l'€STER capitalisé (« Total Return Swap » ou « TRS ») ; et

- atteindre l'objectif de couverture de 85% de la plus haute valeur liquidative publiée depuis la création du fonds (hors (i) des commissions de souscription et/ou de rachat et (ii) des éventuels impacts liés à la fiscalité).

Le gérant a recours à différents instruments financiers à terme utilisés à titre d'exposition et de couverture. Les actifs de bilan pourront avoir un impact direct limité sur la performance du Fonds dans la mesure où ils seront couverts ou garantis en tout ou partie par un instrument dérivé.

Le Fonds est investi entre 0 et 110% de son actif net en actions de moyennes et grandes capitalisations, internationales, libellées en euros et/ou en devises. Par souci de clarté, en l'absence de défaut de la contrepartie du fonds sur ses contrats dérivés de couverture, le fonds n'aura aucune exposition aux actions et au risque de change car le portefeuille est alors couvert dans sa globalité. Dans le cas contraire, en cas de défaut de la contrepartie du fonds sur ses contrats dérivés de couverture, le portefeuille serait exposé aux actions et au risque de change.

Le Fonds est investi entre 0 et 110% de son actif net en titres de créances (y compris des EMTN structurés, des titres de créance négociables, des titres de créance subordonnés incluant des titres de catégorie « Additional Tier 1 », des titres adossés à des actifs (Covered bonds) et autres instruments du marché monétaire, libellés en euros et/ou en devises. Le FCP ne s'impose aucune contrainte de notation interne ou externe. En ce sens, le FCP peut détenir des obligations, des titres de créances ou des titres adossés à des actifs bénéficiant d'une notation « émission » minimale B- (Standard & Poor's/Fitch) ou jugée équivalente par la Société de Gestion. En l'absence de notation de l'émission, la notation de l'émetteur sera retenue. Les émetteurs sélectionnés pourront aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, ...), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% de l'actif des instruments de dette. L'ensemble de ces titres (hormis les instruments du marché monétaire et les OPC monétaires) sera systématiquement couvert par un contrat d'échange (« Total Return Swap » ou « TRS ») pour les risques de taux, de crédit, et de change. En cas de défaut de la contrepartie du fonds sur ces contrats dérivés de couverture, le portefeuille serait exposé à ces risques. Les obligations ou titres de créance négociable étrangers seront libellés en euros ou en devises. Parmi les titres de créances négociables adossés à des actifs, le FCP pourra détenir des titres garantis par BNP Paribas.

Afin d'atteindre son objectif de gestion ou de gérer sa trésorerie, le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPC monétaires gérés par la société de gestion et/ou une société liée et doivent avoir obtenu le label ISR.

- **Indicateur de référence :** €STER Capitalisé

- **Investisseurs de détail visés :** Tous souscripteurs. Le FCP est destiné aux détenteurs de comptes de titres ordinaires et peut également servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des sommes distribuables.

- **Durée de placement recommandée :** 1 mois

- La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, les jours ouvrés communs à tous les marchés auxquels le FCP est exposé à l'exception des samedis, dimanches et des jours fériés légaux en France. Les dates de valeur liquidative répondant à cette condition sont tenues à disposition sur le site internet de la société de gestion [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) dans la présentation du FCP à l'onglet « Documents à télécharger ».

- Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

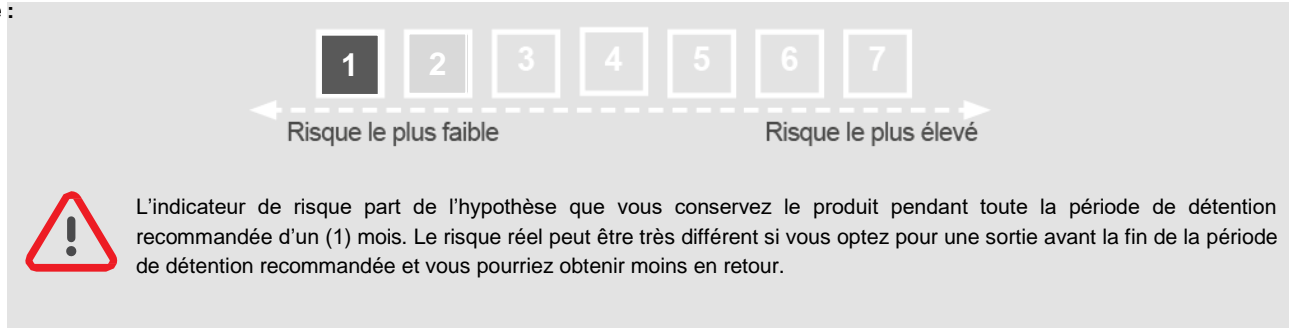
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- **Nom du Dépositaire :** CACEIS Bank.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque synthétique permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique sont :

- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.
- Risque liés aux instruments dérivés : L'utilisation des instruments financiers dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

### Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée : 1 mois**  
**Exemple d'investissement 10 000 euros**

Scénarios		Si vous sortez après 1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 992,19 €
	Rendement annuel moyen	-0,08 %
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 992,19 €
	Rendement annuel moyen	-0,08 %
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 995,46 €
	Rendement annuel moyen	-0,05 %
Favorable	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 035,83 €
	Rendement annuel moyen	0,36 %

\*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de mars 2022 et d'avril 2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois d'octobre 2017 et de novembre 2017.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de décembre 2023 et de janvier 2024.

## QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Il existe une protection de 85% de la plus haute valeur liquidative du fonds depuis sa création (hors (i) commissions de souscription et/ou de rachat et (ii) éventuels impacts liés à la fiscalité), cette protection est assurée par BNP PARIBAS à compter du 14/05/2024 (la « Date de Restructuration »).

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 mois*
Coûts totaux	3,75 €
Incidence des coûts**	0,0375 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 EUR sont investis.

\* Période de détention recommandée.

\*\* ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	3,75 €
Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

\* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 1 mois

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'un mois. Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (1 mois au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée. Le désinvestissement peut être partiel ou total.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : [contact@federal-finance.fr](mailto:contact@federal-finance.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq Kerhuon. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr).

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

#### Forme juridique : Fonds d'Investissement à Vocation Générale - FIA

Chaque porteur de parts dispose d'un droit de copropriété sur les actifs du FCP proportionnel au nombre de parts possédées. Aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la Société de gestion.

Le prospectus du Produit, les documents d'informations clés relatifs aux autres parts de ce Produit et les derniers documents annuels et périodiques du Produit, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion, également disponibles sur le site internet de la société de gestion : [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Fonds est publiée sur le site [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FIA à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce FIA. Le Fonds intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement (article 8) au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure » ou « SFDR »). Plus d'information sur le site internet de la société de gestion : [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr)

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/05/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON.

Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.